

responsabilité des dommages causés à des tiers par des aéronefs étrangers.

On proposera la création d'un comité mixte des deux Chambres pour examiner, à la lumière de la loi sur les subventions aux municipalités et des modifications susceptibles d'y être apportées, les relations d'ordre financier et autres entre le Gouvernement et la Commission du district fédéral, d'une part, et la ville d'Ottawa et les municipalités avoisinantes, d'autre part.

Entre autres mesures, vous serez invités à étudier des modifications aux lois suivantes: loi sur la production de défense, loi sur l'indemnisation des employés de l'Etat, loi sur l'administration financière, loi sur la pension du service public, loi sur les lieux et monuments historiques, loi sur la radio, loi sur les terres territoriales, loi sur la bibliothèque du Parlement, loi sur les grains du Canada, loi sur les territoires du Nord-Ouest, loi sur le Yukon, loi sur la marine marchande du Canada, loi d'urgence sur l'aide à l'exploitation des mines d'or et loi sur les subventions aux municipalités.

Membres de la Chambre des communes,

Vous serez invités à pourvoir au service public pour la prochaine année financière.

Honorables membres du Sénat,

Membres de la Chambre des communes,

Je prie la divine Providence de vous guider dans l'exercice de vos fonctions.

Le très hon. L.-S. St-Laurent (premier ministre) propose:

Que le discours de Son Excellence le Gouverneur général aux deux Chambres du Parlement soit pris en considération plus tard aujourd'hui et qu'il ait priorité sur toutes les autres mesures, à moins qu'il n'en soit ordonné autrement, sauf la présentation des bills et les avis de motion du Gouvernement, jusqu'à la conclusion du débat.

La motion est adoptée.

ELOGES FUNÈBRES

ROBERT J. WOOD—ROBERT FAIR

Le très hon. L.-S. St-Laurent (premier ministre): Monsieur l'Orateur, depuis la dernière fois que nous nous sommes réunis, nous avons reçu les tristes nouvelles de la mort de deux de nos collègues. Je pense, évidemment, à M. Robert J. Wood, qui représentait la circonscription de Selkirk, et à M. Robert Fair, député de Battle-River-Camrose.

Le décès de M. Wood a été un coup inattendu pour ses nombreux amis tant ici, à la Chambre, qu'à l'extérieur. Il paraissait en bonne santé et d'excellente humeur avant de quitter la capitale, à la fin de juin, et il envisageait avec plaisir la perspective d'accomplir, en voiture, le long trajet qui le ramènerait chez lui.

Né et élevé sur la ferme de son père, à Teulon (Manitoba), M. Wood a résidé toute sa vie dans cette province. En plus de diriger une entreprise prospère, il a servi en qualité de reeve de la municipalité de Bifrost, dès l'âge de 31 ans.

[M. l'Orateur.]

Plus tard, il a été président de la Chambre de commerce de Teulon et membre de l'exécutif des Chambres de commerce associées du Manitoba.

Il a été élu à la Chambre des communes pour la première fois aux élections générales de 1949 et reçut de ses électeurs un nouveau vote de confiance en 1953. Ses collègues reconnurent en lui, immédiatement après son arrivée à Ottawa, un député assidu et amical. Même s'il ne participait pas souvent aux débats, il a travaillé consciencieusement au sein de nombreux comités et il avait à cœur de s'acquitter de ses obligations envers ses commettants. Se sachant lié à ses électeurs par des liens très étroits, il s'est efforcé en tout temps d'être leur véritable représentant à la Chambre et à l'extérieur.

Je suis sûr de parler au nom de tous les membres de la Chambre en disant que tous nous garderons, de Robert Wood, un souvenir d'affection véritable et de respect et en exprimant mes sincères condoléances à M^{me} Wood et aux autres membres de la famille dans le deuil qui les frappe.

M. Robert Fair était parmi les premiers membres de son parti qui furent élus à la Chambre en 1935. Depuis le moment où il a pris son siège ici, il s'est dévoué sans compter pour ses commettants. Ceux-ci ont bien montré qu'ils appréciaient ses efforts puisqu'ils l'ont réélu à chacune des quatre élections générales tenues depuis cette date.

M. Fair prenait une part active aux débats et seule la mauvaise santé l'a empêché de participer, comme d'habitude, au cours de la dernière session, aux délibérations de la Chambre.

Représentant d'une région agricole prospère, c'est au comité de l'agriculture et au cours des débats sur des questions se rattachant à l'agriculture que M. Fair a donné son apport le plus précieux. Il s'intéressait également de façon active et sympathique aux mesures touchant les anciens combattants et les soldats-colons.

Je sais, monsieur l'Orateur, que tous les membres de la Chambre désirent s'unir à moi pour exprimer nos condoléances à son chef qui perd un collègue estimé aussi bien qu'à M^{me} Fair et aux autres membres de la famille plongée dans le deuil.

L'hon. W. Earl Rowe (chef suppléant de l'opposition): Monsieur l'Orateur, je désire faire miennes les observations du premier ministre (M. St-Laurent) et je suis sûr de parler au nom de tous mes collègues qui siègent de ce côté-ci de la Chambre en exprimant ma profonde sympathie à la suite de la perte que notre pays a éprouvée par le décès de ces deux messieurs.